



Diffamation, atteinte à ma réputation, harcèlement

Par **sison**, le **24/01/2015** à **03:48**

Bonjour, rnrnDurant mon adolescence j'ai souffert de phobie sociale au point d'avoir beaucoup de difficulté à supporter le regard des autres. J'étais donc très renfermée alors certaines personnes ont cru que j'étais hautaine. Un gars qui ne m'a jamais parlé s'est mis à parler agressivement contre moi et à mettre les autres mal à l'aise d'être en ma présence. J'ai dû avoir de la psychothérapie à cause des tords qu'il m'a causés. Plusieurs années plus tard, alors que j'étais adulte, je suis allée aux funérailles du père d'un ami. Il s'y trouvait et il s'est mis à crier, me pointer et m'injurier sans que je fasse ou dise quoi que ce soit. Il disait encore que j'étais hautaine etc., avec beaucoup de haine et de colère.rnrnEst-ce que je peux gagner en l'accusant en justice ?rnrnMerci.

Par **moisse**, le **24/01/2015** à **09:08**

Oui, le plaisir de transférer vos économies dans les caisses d'un avocat pour ne rien obtenir du tout.rnrnSi vous pensez être victime d'injures publiques ou de diffamation, vous avez 3 mois pour exercer un recours devant le TGI.rnrnEt vous devrez donc apporter les preuves de vos allégations.